



Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire

<https://pace.coe.int>

COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 16177

19 mai 2025

Élection de juges à la Cour européenne des droits de l'homme

Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement du Royaume-Uni

Communication

Secrétaire Général·e de l'Assemblée parlementaire



Sommaire

Page

1. Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement du Royaume-Uni	3
2. Informations sur la procédure nationale de sélection pour la liste des candidats à l'élection au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre du Royaume-Uni	3
Annexe 1 - Curriculum vitae de Hugh MERCER	7
Annexe 2 - Curriculum vitae de Deok Joo RHEE	11
Annexe 3 - Curriculum vitae de Sam WORDSWORTH	17

1. Liste et curriculum vitae des candidats présentés par le Gouvernement du Royaume-Uni¹

Lettre de M. Alexander Moss OBE, Ambassadeur, Représentant permanent du Royaume-Uni auprès du Conseil de l'Europe, à M^{me} Despina Chatzivassiliou, Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire, en date du 9 mai 2025.

[...]

Madame la Secrétaire Générale,

Vous m'avez écrit le 21 avril 2023 pour signaler que le mandat de Tim Eicke KC, le juge élu à la Cour européenne des droits de l'homme au titre du Royaume-Uni, expirera le 11 septembre 2025.

Le Gouvernement britannique m'a demandé de soumettre une liste de trois candidats. [...] En conséquence, j'ai l'honneur de vous soumettre la liste de candidats suivante:

M. Hugh MERCER KC

M^{me} Deok Joo RHEE KC

M. Sam WORDSWORTH KC

Je joins également les curriculum vitae des candidats, ainsi qu'une description de la procédure de sélection nationale.

[...]

2. Informations sur la procédure nationale de sélection pour la liste des candidats à l'élection au poste de juge à la Cour européenne des droits de l'homme au titre du Royaume-Uni

2.1. Contexte

Le mandat de l'actuel juge à la Cour européenne des droits de l'homme élu au titre du Royaume-Uni, Tim Eicke KC, prendra fin le 11 septembre 2025. Le 21 avril 2023, Despina Chatzivassiliou, Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE), a écrit au Représentant permanent du Royaume-Uni auprès du Conseil de l'Europe, Alexander Moss OBE, pour lui demander de soumettre une liste restreinte de trois candidats du Royaume-Uni d'ici le 24 février 2025. La lettre attire l'attention sur le Protocole n° 15 à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH), qui fixe une nouvelle limite d'âge de 65 ans (à la date à laquelle la liste doit être transmise à l'APCE – soit le 24 février 2025) pour les candidats.

L'objectif de ce document est de présenter la procédure de sélection nationale du Royaume-Uni, ainsi que les curriculum vitae des trois candidats présélectionnés retenus à l'issue du processus national.

L'exercice de sélection nationale a été supervisé et administré par la Commission des nominations judiciaires (Judicial Appointments Commission – JAC). Cela a été fait à la demande officielle du Lord Chancelier, conformément à la législation nationale pertinente, à savoir l'article 98 de la loi de 2005 sur la réforme constitutionnelle.

L'exercice de sélection nationale a été lancé au début de l'année 2024. Malheureusement, après l'avoir initialement terminé en juillet 2024, le Lord Chancelier n'a pas été en mesure de soumettre une liste restreinte appropriée et, par conséquent, a invité la JAC à relancer l'exercice, dans le but d'attirer un éventail plus large de candidats susceptibles de présenter des candidatures de haute qualité répondant aux critères de sélection. L'exercice a été relancé à la fin de l'année 2024 et s'est achevé en avril 2025. Le Royaume-Uni a demandé et obtenu une extension de la date limite pour soumettre la liste restreinte du Royaume-Uni à l'APCE jusqu'au 12 mai 2025.

2.2. Rôle de la Commission des nominations judiciaires

La Commission des nominations judiciaires (JAC) est une organisation indépendante qui sélectionne les candidats à des fonctions judiciaires en Angleterre et au Pays de Galles.

1. Les curriculum vitae et les informations sur la procédure nationale ont été transmis par le Gouvernement du Royaume-Uni en anglais et en français.

Dans le cadre de cet exercice de sélection, la JAC a travaillé avec ses homologues du Conseil des nominations judiciaires d'Écosse et de la Commission des nominations judiciaires d'Irlande du Nord pour s'assurer qu'il s'agissait d'un processus de sélection à l'échelle du Royaume-Uni.

2.3. Procédure de sélection

La JAC a réuni un comité de sélection diversifié de cinq membres pour le processus de candidature. Le comité de sélection pour la reprise de l'exercice était composé des membres suivants:

- Lord Reed, Président de la Cour suprême du Royaume-Uni – Président du comité de sélection
- Alyson Kilpatrick, Commissaire en chef de la Commission des droits de l'homme d'Irlande du Nord
- Christopher Bones, membre non juriste de la JAC
- Sally Langrish, directrice générale et conseillère juridique au ministère des Affaires étrangères et du Commonwealth
- Jerome Glass, directeur général du Groupe des politiques au ministère de la Justice

2.4. Processus de candidature

Avant le lancement officiel, le processus de candidature a été largement diffusé à travers le Royaume-Uni, ses territoires et dépendances, par divers canaux, y compris les réseaux sociaux, et a culminé par un webinaire avec le Juge Eicke et l'Ambassadeur Moss.

Calendrier de la phase de sélection nationale pour la relance de l'exercice:

Date d'ouverture des candidatures	Lundi 2 décembre 2024
Date limite de dépôt des candidatures	Lundi 13 janvier 2025
Date de présélection	Semaine du 3 février 2025
Période d'évaluation linguistique pour les candidats sélectionnés	Semaine du 24 février 2025
Dates des entretiens	5 mars 2025
Transmission des candidatures présélectionnées au Lord Chancelier	Semaine du 17 mars 2025

Les candidats ont été invités à remplir un formulaire de candidature sur le site web de la JAC. Cela incluait une auto-évaluation dans laquelle les candidats devaient démontrer comment ils répondaient aux critères de sélection. Les candidats devaient également fournir un CV au format Conseil de l'Europe, deux références, et des exemples de travaux pertinents – la nature de ces derniers dépendant de leur expérience professionnelle – accompagnés d'un résumé expliquant comment ces éléments soutenaient leur aptitude pour la fonction.

Un total de 21 candidats ont postulé. À la clôture de la période de candidature, le secrétariat de la JAC chargé d'assister le comité de sélection a mené une consultation non statutaire sur les candidats auprès de membres de la haute magistrature, notamment le Lord Chief Justice d'Angleterre et du Pays de Galles, le Lord Président de la Court of Session, et la Lady Chief Justice d'Irlande du Nord, afin d'évaluer leur aptitude.

2.5. Evaluation

Le comité de sélection a procédé à une présélection des candidatures reçues par la JAC, et cinq candidats jugés aptes ont été invités à passer une évaluation de la connaissance de la langue française ainsi qu'un entretien. L'évaluation linguistique a été réalisée par un prestataire externe, avec des évaluateurs professionnels – pour cet exercice, il s'agissait de Language Services Direct.

La première partie de l'entretien comportait des questions situationnelles basées sur un scénario donné. Les candidats disposaient de 30 minutes immédiatement avant leur entretien pour lire le scénario et les questions associées, et pour préparer leurs réponses. Lors de l'entretien, il leur était demandé de présenter brièvement leurs réponses. Un membre du comité posait ensuite des questions complémentaires en fonction des réponses fournies. Le comité poursuivait ensuite avec un entretien basé sur les compétences, d'une durée maximale de 50 minutes, à l'aide d'un ensemble de questions préétabli, spécifiquement conçu pour évaluer les candidats au regard des critères de sélection.

Les critères d'évaluation utilisés par le comité de sélection s'appuyaient sur les lignes directrices du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe ainsi que sur les résolutions de l'APCE comme suit:

Capacité intellectuelle:

- Expertise juridique de haut niveau dans un ou plusieurs systèmes juridiques du Royaume-Uni.
- Capacité d'assimiler et d'analyser rapidement des informations.
- Connaissance des systèmes juridiques nationaux du Royaume-Uni, du droit international public et du droit public.
- Capacité, le cas échéant, à maîtriser des domaines juridiques nouveaux.
- Expérience démontrable et réalisations dans leur domaine, à la hauteur de ce rôle judiciaire international prestigieux et de haut niveau.

Qualités personnelles:

- Intégrité et indépendance d'esprit.
- Bon jugement.
- Capacité de décision.
- Objectivité.
- Capacité et volonté d'apprendre et de se perfectionner professionnellement.

Capacité à comprendre et à juger avec équité:

- Compréhension approfondie du contexte politique et de l'impact des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme sur les États membres.
- Sensibilité à la diversité des communautés desservies par la Cour et les juridictions nationales, et compréhension de leurs besoins variés.
- Engagement envers la justice, l'indépendance, le service public et un traitement équitable.
- Capacité à écouter avec patience et courtoisie.

Autorité et compétences en communication:

- Capacité à s'exprimer et à expliquer clairement et succinctement les procédures et les décisions à toutes les parties concernées.
- Capacité à démontrer une maîtrise au moins passive du français (lecture, écriture et compréhension), afin de participer pleinement aux travaux de la Cour et de comprendre les documents de procédure dans les deux langues.
- Capacité à inspirer le respect et la confiance.
- Capacité à maintenir son autorité en cas de contestation.
- Capacité à communiquer efficacement et de manière persuasive avec les collègues de la Cour.

Efficacité:

- Capacité à travailler de manière constructive au sein d'une équipe, dans un environnement international où coexistent plusieurs systèmes juridiques.
- Capacité à collaborer de manière constructive avec les collègues magistrats et le personnel administratif de la Cour. Capacité à organiser efficacement son temps et celui des autres, et à gérer les ressources disponibles.
- Capacité à rédiger des décisions claires et pertinentes dans des délais serrés, y compris en situation de forte pression.
- Capacité à collaborer efficacement avec une équipe de soutien au sein de la Cour, y compris en matière de leadership, de gestion et de délégation.

2.6. Sélection de la liste des trois candidats

Une fois que le comité de sélection s'est accordé sur une liste de candidats jugés aptes pour le poste, le président a transmis au Lord Chancelier un rapport présentant les résultats des entretiens ainsi que la liste recommandée de trois candidats à soumettre à l'élection. En l'occurrence, seuls trois candidats ont été jugés

aptes pour le poste. Le Lord Chancelier, en consultation avec le ministre des Affaires étrangères, a approuvé la recommandation du comité et a décidé de soumettre à l'APCE la liste des trois candidats figurant, telle que présentée, dans le rapport du comité de sélection.

Annexe 1 - Curriculum vitae de Hugh MERCER

I. État civil

Nom, prénom: MERCER, Hugh

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: le 4 décembre 1962 à Barnard Castle, Co. Durham, Royaume-Uni

Nationalité: britannique

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- 1973-1980: Lycée King Edward VI, Stourbridge
- 1981-1984: Downing College, Cambridge, Maîtrise en droit (MA)
- 1985: Admission au barreau grâce à une bourse Harmsworth, Middle Temple
- 1985-1986: Boursier Rotary International à Bruxelles
- 1985-1986: Master (Licence spéciale en droit européen – enseigné en français, examens oraux), Université Libre de Bruxelles

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

Nommé juge suppléant à la Haute Cour en vertu de l'article 9(4) de la loi de 1981 sur les tribunaux supérieurs, du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2024.

Nommé à la Division du Banc du Roi avec autorisation de siéger à la Cour administrative.

J'ai siégé environ six semaines par an entre 2019 et 2024, généralement trois semaines, devant la Division du Banc du Roi (affaires civiles diverses) et trois semaines devant la Cour administrative. Une seule de mes décisions a fait l'objet d'un appel couronné de succès.

Devant la Division du Banc du Roi, j'ai traité un large éventail d'affaires, allant de demandes procédurales à des affaires au fond, incluant la gestion des témoins et des audiences d'approbation. Les domaines juridiques abordés ont été variés: dommages corporels, droit du travail, droit commercial et contractuel, droits de l'homme, affaires de protection contre l'expulsion, hypothèques, et mise sous séquestre. Une ou plusieurs parties étaient fréquemment non représentées, ce qui m'a contraint, en tant que juge, à adapter mon approche: usage d'un langage clair, évitement du jargon juridique, phrases courtes, etc.

Devant la Cour administrative, j'ai traité un très grand nombre (plusieurs centaines) de demandes d'autorisation sur dossier, ainsi que des audiences orales de renouvellement, des audiences au fond et des demandes de mesures provisoires. Les domaines juridiques étaient extrêmement variés: logement, sécurité sociale, immigration, droits de l'homme, compétences et obligations des autorités locales, et éducation.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

Novembre 1987-mai 1995: Membre des Chambres de Mark Littman QC – une petite structure spécialisée en contentieux civil et commercial, où j'ai traité toutes les affaires à dimension internationale en plus d'un portefeuille général de contentieux civil et commercial.

Depuis juin 1995: Membre des **Essex Court Chambers** – recruté pour intégrer une équipe dirigée par Peter Duffy QC, spécialisée dans les affaires internationales, en particulier le droit de l'Union européenne et les droits de l'homme.

Ma pratique se concentre sur les questions les plus complexes de droit de l'Union européenne, des droits de l'homme et de droit international (privé et public). Mon activité comprend une part importante de droit international privé ainsi que des affaires de droit public dans les domaines de l'agriculture, de la pêche et du droit de l'environnement, tout en couvrant également les aspects liés à la pollution dans le transport maritime,

relevant tant du droit européen que du droit international. J'ai exercé en tant qu'avocat du Panel A du Procureur général, plaçant des dossiers gouvernementaux complexes avant d'être nommé Queen's Counsel en 2008.

Mon expérience comprend 11 affaires plaidées devant la Chambre des Lords / Cour suprême (Royaume-Uni), ainsi qu'un nombre important de dossiers traités devant la CJUE et dans le cadre d'arbitrages internationaux. J'ai également collaboré avec des confrères étrangers pour des représentations ou mémoires judiciaires devant des tribunaux en Suisse, Chypre, Norvège, France, Belgique, Espagne, Italie, Grèce et Guyana.

J'ai dirigé l'équipe juridique du Royaume-Uni concernant les obligations en droit international public de l'Union européenne envers le Royaume-Uni dans le cadre de l'accord de coopération commerciale relatif à la recherche scientifique conjointe dans le programme Horizon Europe.

Travail pro bono régulier, débutant en tant qu'élève avec une unité de représentation gratuite (affaires de droit du travail et de sécurité sociale); ayant porté une affaire concernant les quotas laitiers devant la Cour d'appel, représentant Eleanor Sharpston pour contester la cessation de son rôle de procureur général auprès de la CJUE; représentant actuellement une organisation caritative pour les personnes handicapées en Irlande du Nord pour contester une décision budgétaire.

Depuis 1987: Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles

Depuis 2018: Barreau d'Irlande du Nord

Depuis 2018: Barreau du Brabant Wallon

Depuis 2020: Barreau de Bruxelles

Arbitre (plus de 30 ans d'expérience – tant au pays qu'à l'étranger)

Médiateur (formé au groupe ADR)

c. Description des activités professionnelles non juridiques

Depuis 2012: Membre (Bencher) de Middle Temple (exerçant de fait les fonctions d'administrateur d'une Inn of Court)

2016-2021: Président du groupe de travail Brexit du Bar Council

Depuis 2022: Président du Comité international du Barreau

Dans le cadre de mon engagement avec la profession juridique européenne, au sein du Conseil des barreaux européens (CCBE), j'ai assuré les fonctions suivantes:

- 2007-2012 et 2020-2024: Président de la délégation britannique auprès du CCBE
- 2010-2016: Président de la Délégation permanente du CCBE auprès de la CJUE (comité de liaison du barreau avec la CJUE)
- 2016-2020: Président du Comité sur la libre circulation des avocats du CCBE
- **Depuis 2004: Membre de la délégation britannique au CCBE**

2001: Co-fondateur du European Circuit (forum d'avocats plaidants issus de tous les États membres du Conseil de l'Europe)

2016-2019: Directeur du European Circuit

Depuis 2015: Co-fondateur d'Alphalex Avocats, cabinet d'avocats (bureaux à Bruxelles et Paris) regroupant des membres belges, français et britanniques

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits humains

Dans ma première affaire devant la CJUE, l'arrêt a significativement contribué à l'élaboration du principe de procédure administrative équitable – un cas rare concernant le respect du droit procédural de l'Union européenne en dehors du droit de la concurrence, et ce près de dix ans avant la Charte des droits fondamentaux. Un article publié en 2000 sur le droit de propriété et les droits de l'homme, co-écrit avec

Charles Harpum, Commissaire à la réforme du droit de la propriété, a conduit à une instruction pour contester une iniquité procédurale devant la Cour européenne des droits de l'homme et à une contestation devant la Cour d'appel relative à la loi sur les baux agricoles (Agricultural Holdings Act).

En tant que junior, j'ai plaidé seul devant la Chambre des Lords dans une affaire de décès en prison. Mon client, un coroner, estimait que le verdict du jury était trop restreint. Afin de distinguer la jurisprudence de la Cour d'appel, j'ai développé un argument en faveur d'un verdict plus large sur la base de l'article 2 de la CEDH, en m'appuyant notamment sur une jurisprudence publiée uniquement en français. L'arrêt *Middleton* considéré comme un arrêt de principe, a élargi le champ d'application des enquêtes judiciaires sur les décès en détention, en autorisant les verdicts narratifs exposant les conclusions du jury sur les faits essentiels.

J'ai également assisté pro bono les Mères de Srebrenica, dans une affaire liée à la rétention par le procureur du TPIY des effets personnels de leurs époux/fils. En invoquant des considérations de santé publique, le procureur avait procédé à la destruction d'objets récupérés dans des fosses communes. J'ai obtenu avec succès que le procureur restitue tous les effets personnels aux proches après leur usage dans les enquêtes judiciaires.

J'ai rédigé plusieurs requêtes devant la Cour européenne des droits de l'homme et ai représenté un groupe d'intervenants dans l'affaire *Mangouras c. Espagne* devant la Grande Chambre de la Cour. Je suis actuellement mandaté par la Commission des droits de l'homme d'Irlande du Nord dans l'affaire interétatique *Irlande c. Royaume-Uni* relative aux «Troubles». Je représente également la Commission des droits de l'homme de Sainte-Hélène sur des questions d'accès à la justice devant les tribunaux de ce territoire.

J'ai conseillé la Commission des droits de l'homme d'Irlande du Nord sur la conformité aux exigences de la CEDH des propositions gouvernementales relatives aux séquelles des «Troubles» (amnistie). Mon analyse a également identifié une violation de la directive relative aux droits des victimes – texte intégré à l'Accord du Vendredi Saint –, argumentation retenue en première instance et en appel pour justifier non seulement une déclaration d'illégalité, mais la neutralisation des dispositions contestées. Le gouvernement a obtenu l'autorisation de se pourvoir devant la Cour suprême.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Sans objet

b. Mandats électifs

Sans objet

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Sans objet

VI. Autres activités (domaine, durée, fonctions)

1992-2005: Gouverneur fondateur, École primaire, Islington, Gouverneur de l'année 6 – j'ai introduit une série de conférences professionnelles pour les enfants de 10 à 11 ans appelées «*Les Conférences Pourquoi*», pour lesquelles j'ai invité des personnes de diverses professions à présenter ce qu'elles faisaient dans leur vie professionnelle, pourquoi elles l'appréciaient et ce qu'elles aimaient faire lorsqu'elles ne travaillaient pas.

2011-2018: Chef scout. Je me suis concentré sur les activités de plein air pour les scouts – camping, randonnée, exercices et jeux en extérieur. J'ai introduit une série très réussie de randonnées printanières de 3 jours le long du North Downs Way et du South Downs Way, certains scouts ayant parcouru toute la longueur des deux sentiers.

2019: Charité – Galilée, Israël. Participation à l'introduction d'un programme d'iconographie dans le cursus d'éducation pour adultes (département d'enseignement extrascolaire) d'une école locale, avec un soutien continu à cette initiative.

2022-2024: Accueil solidaire d'une réfugiée ukrainienne et de son enfant.

VII. Travaux et publications

- 2023: Rights of Defence and the Right to be Heard in Competition Cases, Mercer & Mukherjee, Chapitre dans Ginsbury & Eicke (éd.), Judicial Review of Competition Cases, Concurrences
- 2017 La preuve HL sur le droit international privé: *Justice for Families, Individuals and Businesses*
- 2010 – à ce jour: *EU law*, Chapitre dans Supperstone, Goudie & Walker (éd.) (l'un des principaux ouvrages de référence en droit administratif pour les juristes publics en Angleterre et au Pays de Galles)
- 2004: European Civil Practice, Par Layton & Mercer, publié par Sweet & Maxwell (un commentaire article par article du Règlement Bruxelles sur la compétence judiciaire et l'exécution des décisions, fondé sur la jurisprudence de la CJUE et des juridictions nationales des États membres de l'Union européenne)
- 2000: Rédaction de chapitres pour HHJ Dobry pour un rapport au Lord Chancelier, *Review of International Legal Relations*
- 1991: *Commercial Debt in Europe*, Guy & Mercer, Longmans (analyse des procédures accélérées de recouvrement de créances et comparaison des mesures provisoires disponibles selon les règles de procédure civile des États membres de l'Union européenne)

VIII. Langues

Langue	Anglais	Français	Allemand	Espagnol	Italien
Lecture	C2	C2	C1	C1	B1
Écriture	C2	C1	B1	B1	B1
Écoute	C2	C2	B2	B1	B1
Expression orale	C2	C2	C1	B2	B1
Comment acquis?	Langue maternelle	Étudié en partie en français; travail étudiant en France; travail avec des clients français; conjoint francophone; usage social/médias	Scolarité; stage en cabinet d'avocats; clients germanophones; usage social/médias	Séjours familiaux; lectures; clients hispanophones; conférences juridiques	Cours du soir; lectures; clients italophones; conférences juridiques

IX. Autres informations pertinentes

Membre de longue date du Bar European Group, de l'Association des juristes franco-britanniques, du Cercle des juristes britannico-allemands et de l'Association des juristes britannico-italiens. J'appartiens également à la Howard League for Penal Reform (organisation pour la réforme pénitentiaire), siège au Conseil consultatif de Fair Trials International et à celui de l'Oxford Institute of European and Comparative Law. Je soutiens par ailleurs le Prison Advice and Care Trust (œuvre d'assistance aux détenus et leurs familles).

X. Dans le cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour le poste de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention de suivre des cours intensifs de la langue concernée avant, et si nécessaire également au début de votre mandat, si vous êtes élu juge à la Cour

Oui, je confirme.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg si vous êtes élu juge à la Cour

Oui, je confirme.

Annexe 2 - Curriculum vitae de Deok Joo RHEE

I. État civil

Nom, prénom: RHEE, Deok Joo

Sexe: féminin

Date et lieu de naissance: le 15 mai 1973 à Séoul, Corée du Sud (résidente au Royaume-Uni depuis 1977)

Nationalité: britannique

II. Études et diplômes, et autres qualifications

- 1989-1991: Westminster School, Londres
- 1992-1996: Droit avec études juridiques en Europe (Licence avec mention), Hertford College, Université d'Oxford: 1993 Examens intermédiaires en droit – 1ère classe; Examens finales en droit – 1ère classe
- 1993: Boursière du Hertford College
- 1994-1995: Diplôme en droit français, Université de Paris II (Panthéon-Assas)
- 1996-1997: Licence en droit civil (équivalent maîtrise avec mention), Hertford College, Université d'Oxford
- 1997: Lauréate du prix Birkenhead, Gray's Inn
- 1997-1998: Bar Vocational Course (BVC), Inns of Court School of Law
- 1997-1998: Chargée de cours en droit de l'Union européenne, Lady Margaret Hall, Université d'Oxford
- 1998: Admission au Barreau d'Angleterre et du Pays de Galles
- 1998-1999: Stage au sein de 4–5 Gray's Inn Square
- 1999-2001: Membre de 4–5 Gray's Inn Square
- 2000-2001: Assistante judiciaire auprès des Law Lords, Chambre des Lords (Lord Slynn de Hadley)
- 2001-2016: Membre de 11 King's Bench Walk
- 2002-2004: Référendaire auprès du juge britannique (Sir David Edward), Référendaire et Cheffe de cabinet (Sir Konrad Schiemann)
- 2003-2017: Membre du groupe de juristes du gouvernement du Procureur général (catégories C, B puis A)
- **Depuis 2016: Membre de 39 Essex Chambers**
- **2017: Nommée Conseillère de la Reine (désormais Conseillère du Roi)**

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

- J'ai travaillé dans des institutions judiciaires au Royaume-Uni et en Europe. À la Cour de justice de l'Union européenne (dans le Cabinet britannique) – comme référendaire pour Sir David Edward et Sir Konrad Schiemann. Pour ce dernier, j'étais également Chef de Cabinet. Je traitais l'ensemble des questions procédurales et substantives soulevées devant la Cour – y compris la rédaction (en français) de rapports pour l'audience, de notes pour les délibérations judiciaires, de projets d'arrêts («projets de motifs»), la négociation de projets avec d'autres cabinets et l'accueil de visiteurs externes (judiciaires, universitaires, étudiants); les douze projets d'arrêts dont j'étais responsable (y compris dans les affaires **C-322/01** et **C-2/01P** – toutes deux considérées comme des arrêts fondateurs) ont été adoptés par la Cour en une seule délibération (généralement difficile à obtenir) – ce qui témoigne de mes capacités intellectuelles et de mon approche réfléchie et inclusive (un exemple plus récent est ma contribution décisive au résultat dans **Miller 2** – qui reflétait l'unanimité des 11 juges; le travail a été réalisé sous des contraintes de temps extrêmes, sous le feu des projecteurs médiatiques).

- J'ai travaillé pour des gouvernements travaillistes et conservateurs (y compris comme avocate principale dans des contentieux très médiatisés) et en même temps pour l'Opposition officielle de Sa Majesté (par exemple comme avocate principale dans *Miller 2*) – ce qui démontre mon intégrité et mon indépendance (tant perçues que réelles).
- Par tempérament et intellectuellement, j'adopte une approche «judiciaire» – cherchant d'abord à comprendre pleinement l'architecture d'une affaire (preuves, droit, considérations politiques, motivations des parties; les interrelations entre ces éléments et leur poids respectif), avant d'évaluer les arguments. L'intégrité du droit et la recherche d'un résultat juste et équitable sont deux considérations importantes.
- En tant que membre (y compris en tant que Présidente) du Comité des conférences et appels de Liberty (2012-2022), j'étais appelée à statuer sur des questions (souvent très controversées) soulevées par les membres ou sur des recours contre des décisions d'exclusion.

b. Description des activités juridiques non judiciaires

- Ma pratique couvre le droit constitutionnel, administratif, des droits de l'homme, de l'Union européenne et des domaines connexes du droit international public. Avant d'être nommée Queen's Counsel (2017), j'ai été membre du Panel de l'Attorney General pour les avocats du gouvernement pendant 14 ans; j'ai plaidé devant les tribunaux spécialisés et les cours d'appel britanniques (y compris de multiples audiences devant la Chambre des Lords/Cour suprême, la Cour d'appel), devant la CJUE – dans le cadre de recours directs et de procédures de renvoi préjudiciel – et devant les cours des territoires britanniques d'outre-mer. Beaucoup de mes affaires ont une forte dimension européenne/internationale et chevauchent souvent des domaines de politique économique et sociale.
- Je travaille pour des demandeurs et des défendeurs, des parties privées, des organisations non gouvernementales, des autorités publiques et des organismes de régulation. Je suis à l'aise pour développer et argumenter des points de droit novateurs – par exemple le recours contre la détermination des demandes d'asile sur Diego Garcia – *AAA* (2023, Cour suprême du BIOT – défense), le recours contre la prorogation du Parlement – *Miller 2* (2019, Cour suprême du Royaume-Uni – soutien au recours) – tout comme je traite des questions techniques/preuves complexes (par exemple la réforme ferroviaire, les litiges relatifs aux marchés publics, les projets d'infrastructure) et des affaires impliquant des technologies nouvelles (par exemple le recours en droit de l'environnement contre la libération en plein air de moustiques génétiquement modifiés – *Ebanks* (2016, Grand Court, Îles Caïmans – pour le demandeur).
- J'ai agi dans des affaires constitutionnelles sur l'équilibre des pouvoirs: (i) souveraineté parlementaire et séparation des pouvoirs: Royaume-Uni (*Miller 2*); (ii) recours contre la compétence législative de l'Union européenne – représentant le Gouvernement britannique (*CJUE C-121/14 Royaume-Uni c. Parlement, Conseil* (transport); *C-440/05 Commission c. Conseil* (protection de l'environnement)); (iii) «accès à la justice» – défense de la «politique de fenêtre de retrait» (*FB, Medical Justice*, CA 2020).
- Travaux consultatifs post-Brexit pour, par exemple, l'Independent Monitoring Authority on the Rights of EU Citizens (questions relatives à l'accord de retrait); des sociétés fiduciaires sur les régimes de sanctions Union européenne/Royaume-Uni; la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.
- Après avoir terminé mes études, j'ai été invitée à enseigner le droit de l'Union européenne aux étudiants de dernière année (3ème année) à Lady Margaret Hall, Université d'Oxford.

c. Description des activités professionnelles non juridiques

- Implication active dans le recrutement de stagiaires (pupillage) – y compris la participation aux entretiens avec les candidats.
- En tant que membre issue d'une minorité ethnique au barreau, j'ai pu constater par expérience l'importance de la diversité visible pour encourager les candidatures de groupes sous-représentés. C'est pourquoi j'accepte autant que possible les demandes de rencontres avec des étudiants et (potentiels) candidats. Je suis régulièrement invitée à intervenir auprès d'associations étudiantes – par exemple auprès des étudiants du Professeur Wintemute à King's College, Londres.

- Je suis fréquemment contactée par des étudiants et jeunes avocats coréens que je m'efforce de rencontrer dès que possible pour leur apporter des conseils.
- Je suis souvent sollicitée pour participer à des événements officiels/diplomatiques – comme la rencontre avec le ministre sud-coréen de la Justice (Londres, 2016) ou le dîner d'État en l'honneur du président sud-coréen (Guildhall, Londres 2023).

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits humains

Principales affaires plaidées pour le gouvernement/la défense, impliquant la protection des droits des minorités/des personnes vulnérables:

- Protection effective des droits en vertu: (i) du droit international coutumier – **AAA** (2023, Cour suprême du BIOT); (ii) du principe d'accès à la justice – **FB, Medical Justice** (CA, 2022); (iii) de la clause de standstill de l'accord d'association Union européenne-Turquie – **CA (Turquie), Kotuk** (CA, 2018), **Karagul** (2019); (iv) du droit de l'Union européenne/Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (voir affaires d'asile ci-dessous).
- Interprétation des directives sur l'asile/Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, notamment: (i) Règlement Dublin II (sécurité du renvoi vers la Grèce, article 3 CEDH, Charte de l'Union européenne: **NS** (CA, 2010); vers l'Italie: **Mehrabī**); (ii) Directive Procédures et article 6 CEDH (**S c. First-tier Tribunal, 2012**); (iii) Directive Accueil (**Refugee Action**, 2014); (iv) Directive Qualification – interprétation des notions de conflit armé interne et de protection subsidiaire (**QD (Irak)**, CA, 2009); opinion politique imputée – **MSM (Somalie)** (CA, 2016).
- Affaires d'asile déterminantes (Country Guidance): (i) **RA, BF** (CA, 2015) – demande de protection internationale par un enfant à charge, droits/droits d'appel au titre de la CIDE; (ii) **ST (Irak) & C1** (CA, 2014) – obligation du Royaume-Uni de coopérer avec le HCR; (iii) **MA(Somalie)** (CA, 2010) – sécurité de la voie de retour; (iv) Somalie CG: **HH (Mogadiscio: conflit armé)** (UKAIT, 2008); **AM (conflit armé)** (UKSC, 2010).
- Affaires clés sur: (i) l'interprétation des droits d'appel statutaires (article 8 CEDH): **Mohan** (CA, 2012), **BA (Nigeria)** (UKSC, 2009); (ii) l'adéquation des dispositifs d'asile (**Refugee Action**), hébergement des demandeurs d'asile, hôtels pour mineurs non accompagnés (**ECPAT UK, 2023**), politiques d'évaluation d'âge (BF (Érythrée) UKSC, 2021; **MA & AM** CA, 2022; **A c. Croydon, M c. Lambeth UKSC**, 2009 (article 6)); (iii) schéma national de transfert des mineurs isolés (**Medway** (2023), **Kent** (2023)).
- Affaires relatives au Public Sector Equality Duty (Equality Act 2010): (i) **ZK** (CA, 2022) – prise en charge des besoins éducatifs particuliers; (ii) **Hotak** (UKSC, 2015) – sans-abrisme, priorité en matière de logement; (iii) **Bailey c. Brent** (CA, 2011) – fermeture des bibliothèques de Brent.

Spectre complet des droits garantis par la CEDH:

- En tant qu'avocate du gouvernement, impliquée dès l'origine dans des affaires relatives aux droits de l'homme: (i) **Mr X c. NHS bodies** (2002): divulgation de dossiers médicaux concernant des patients séropositifs accusés d'avoir contaminé leurs partenaires (article 8); (ii) **Taylor c. Central Beds** (CA, 2009) – article 8 CEDH comme moyen de défense dans des procédures d'expulsion; (iii) **RM c. DWP** (2010) – contestation pour discrimination religieuse concernant les allocations funéraires; (iv) **Boosttower c. BIS** (2012) – pouvoirs d'enquête sous le Companies Act 1948 (article 6); (v) **Gallastegui c. Westminster CC** (CA, 2013) – droit de manifestation sur Parliament Square; (vi) **Justice for Kids c. SSHD** (2015) – révisions du Code PACE C (article 8 CEDH); (vii) **LV c. MoJ** (2014) – retard dans la libération conditionnelle d'un détenu sous le MHA 1983 (article 5); (viii) **UKAFPO c. Defra** (2013) – réallocation des quotas de pêche européens (A1P1, discrimination, attentes légitimes).
- Travaux consultatifs pour la conformité des projets de lois primaires avec la CEDH et le droit international (ex: premières propositions pour un projet de loi interdisant le BDS, Procurement Bill/Act 2023).
- Conseils fournis à la fois au gouvernement et à l'Opposition officielle de Sa Majesté – sur des sujets tels que: la politique contre les violences faites aux femmes et aux filles, les listes électorales réservées aux femmes, la taxation des profits exceptionnels.
- Travaux pro bono pour Liberty (voir ci-dessous).

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Sans objet

b. Mandats électifs

J'ai été membre (cooptée) des Comités de la Rémunération (1999-2000), Européen (2006-2007) et International (2016-2020) du Conseil de l'Ordre.

J'ai rejoint le Comité de la Rémunération pour représenter les points de vue des membres les plus jeunes de la profession. J'ai été invitée à rejoindre le Comité Européen en raison de mon expertise en droit de l'Union européenne. À ce titre, j'ai souvent facilité la médiation entre les perspectives parfois divergentes de l'Union européenne et du Royaume-Uni, notamment en ce qui concerne les initiatives législatives de l'Union européenne. Dans le Comité International, j'ai activement soutenu le Bar Council dans ses activités de développement international et de prospection commerciale en Asie (notamment en Corée du Sud), y compris en participant à des événements et des séminaires lors de la conférence IBA 2019 à Séoul. J'ai souvent été hôte d'avocats sud-coréens lors de leurs visites à Londres, tant en tant que membre du Comité International qu'au sein de mes chambres, ce qui a permis de renforcer les liens (et parfois de donner lieu à des instructions pour les chambres).

Grâce à ces activités, et en tant que première QC/KC d'origine coréenne, j'ai pu atteindre un large public (professionnel, académique et étudiant) en Corée du Sud, et promouvoir/intervenir sur des sujets d'intérêt personnel, notamment la compétence externe de l'Union européenne (y compris dans le domaine des accords de libre-échange, son projet de cour multilatérale d'investissement) et les affaires et les droits de l'homme.

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Je n'ai jamais été membre d'un parti politique à aucun moment. En tant que membre du panel d'avocats du Procureur général (pendant une période continue de 14 ans, puis en tant qu'avocate de la Cour suprême), j'ai travaillé pour des administrations travaillistes et conservatrices. Parallèlement, j'ai également travaillé pour le Parti travailliste (travail consultatif et en justice) durant leur période d'opposition, notamment dans l'affaire Miller 2 (2019).

Je suis membre de longue date de Liberty (l'organisation des droits de l'homme); j'ai été élue au conseil de Liberty (2007-2011); et élue également au comité des conférences et des appels de Liberty (2012-2022, dont la présidence). En tant que membre du conseil de Liberty, j'ai été activement impliquée dans les débats et dans l'établissement des positions politiques de Liberty sur des sujets tels que l'asile, les droits des enfants, la police, et la santé mentale. En tant que membre, puis présidente de son Comité des conférences et des appels, j'ai dû gérer avec attention et clarté des questions souvent très sensibles, tant sur le plan des politiques que de l'adhésion.

J'ai également fourni, à titre pro bono, des avis juridiques en soutien aux campagnes réussies de Liberty, par exemple contre l'interdiction des soupes populaires à Westminster (2011) et contre l'interdiction de la mendicité et du sans-abrisme à Oxford par le biais de l'utilisation d'ordonnances de protection des espaces publics (2015).

VI. Autres activités (domaine, durée, fonctions)

Membre de longue date d'associations spécialisées du barreau, notamment l'Association du Barreau en droit constitutionnel et administratif (ALBA) et le Groupe européen du Barreau (BEG).

Élue membre (et responsable) du comité d'ALBA entre 2004 et 2015 : secrétaire aux adhésions (2004-2008), secrétaire générale (2008-2012), puis trésorière (2012-2014); actuellement membre du comité, après avoir été sollicitée pour me représenter en 2023.

En tant que responsable d'ALBA, j'ai activement participé à l'organisation des adhésions, à la gestion quotidienne de l'association et à ses affaires financières.

J'ai également contribué aux réponses d'ALBA dans le cadre de consultations publiques – notamment lors de l'Examen indépendant du droit administratif (2020) – et j'ai pris part à la rédaction de la réponse d'ALBA à l'enquête du Comité constitutionnel de la Chambre des Lords sur l'État de droit (2025).

En tant que membre reconnue du barreau en droit public, j'ai co-signé, avec d'autres collègues, des lettres ouvertes adressées à la Procureure générale concernant la réforme de l'aide juridictionnelle (2013) et les critiques gouvernementales visant les avocats dits «militants» (2020).

J'ai été invitée à présenter des communications lors des conférences annuelles de l'ALBA et du BEG (notamment sur la recevabilité devant la CJUE et le principe de protection juridictionnelle effective, intervention par la suite publiée dans *Judicial Review*), ainsi que dans le cadre d'événements organisés par des associations professionnelles (ex. Procurement Lawyers' Association) ou commerciales (ex. The Lawyer, White Paper Conference).

VII. Travaux et publications

- The Principle of Effective Protection – reaching those parts other principles cannot reach – JR, décembre 2011, vol. 16, n° 4, p. 440. (Présenté lors de la conférence estivale conjointe ALBA/BEG, juillet 2011).
- Contributrice, *Liber Amicorum: A True European: Essays in honour of Sir David Edward* (Hart Publishing, 2004).
- The Defendant's Checklist: JR, vol. 22, n° 4, p. 329-337, coécrit avec Lisa Giovannetti QC.

Interventions régulières sur les évolutions majeures du droit constitutionnel, notamment:

- intervention pour JUSTICE sur le projet de réforme de la loi britannique sur les droits de l'homme de 1998 (2022);
- conférence pour ALBA sur le projet de loi intitulé Bill of Rights (2022);
- intervention au Hertford College (Université d'Oxford) sur le *Brexit, la magistrature et l'État de droit, suite à Miller 2*.

Exemples d'événements/récentes conférences:

- juillet 2024: organisation et modération d'un séminaire avec Bronwen Maddox (présidente de Chatham House), la baronne Chakrabarti et d'autres intervenant·e·s – sur les défis du nouveau gouvernement (politique étrangère, droits humains, crise migratoire «post-Rwanda» – sujet de mon intervention –, environnement, énergie);
- novembre 2023: intervention sur les contre-recours en matière de droits humains et ESG dans les contentieux relatifs aux traités d'investissement (et les réformes du groupe de travail III de la CNUDCI), Festival de règlement alternatif des différends de Séoul;
- novembre 2022: présidence d'une conférence sur l'arbitrage international et la criminalité d'entreprise, à Séoul.

VIII. Langues

Langue	Anglais	Français
Lecture	C2	C2
Écriture	C2	C1
Écoute	C2	C1
Expression orale	C2	C1
Comment acquis?	Langue maternelle	École (niveau A), Université (études de droit à Paris II pendant 1 an), CJUE (j'ai travaillé en français en tant que référendaire pendant 2 ans).

IX. Autres informations pertinentes

Le moment présent est extrêmement délicat et sensible – pour le Royaume-Uni, le Conseil de l'Europe et à l'échelle internationale – marqué par des menaces croissantes à l'encontre de l'État de droit et des risques (ou menaces) de conflit. Particulièrement depuis le Brexit, la relation du Royaume-Uni avec le Conseil de l'Europe (et la Cour européenne des droits de l'homme) est d'autant plus essentielle, mais exige une gestion particulièrement prudente. Je suis consciente du lien étroit entre les enjeux liés à l'État de droit et la

séparation des pouvoirs, ainsi que du rôle fondamental de la Cour européenne des droits de l'homme dans la protection des droits garantis par la Convention, tout en veillant à éviter toute fragmentation entre les États membres et au sein même du Royaume-Uni.

Je considère également que les normes relatives aux droits humains devraient jouer un rôle plus important dans le secteur privé. J'ai organisé et pris la parole lors d'événements et de séminaires à Londres et à Séoul – notamment sur les thèmes de «l'entreprise et les droits humains», du projet européen de cour multilatérale de règlement des différends en matière d'investissement, et des demandes reconventionnelles fondées sur les droits humains dans les différends entre investisseurs et États – avec une attention particulière portée aux enjeux liés à l'État de droit.

X. Dans le cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour le poste de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention de suivre des cours intensifs de la langue concernée avant, et si nécessaire également au début de votre mandat, si vous êtes élue juge à la Cour

Oui, je confirme.

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg si vous êtes élue juge à la Cour

Oui, je confirme.

Annexe 3 - Curriculum vitae de Sam WORDSWORTH

I. État civil

Nom, prénoms: WORDSWORTH, Sam

Sexe: masculin

Date et lieu de naissance: le 27 juin 1964 à Warborough, Royaume-Uni

Nationalité: britannique

II. Études et diplômes, et autres qualifications

Licence avec mention (Première classe) en Anglais, University College London, 1986;

Examen Professionnel Commun (1988) et Examen Final de la Société des Avocats (1999), City of London Polytechnic.

Qualifié en tant que solicitor en 1991; avocat à la cour, barreau de Paris, 1994; avocat plaçant, 1997;

Master en droit international, 2000, London School of Economics.

Devenu QC (maintenant KC) en 2013.

III. Activités professionnelles pertinentes

a. Description des activités judiciaires

Je siège en qualité d'arbitre dans des arbitrages internationaux relatifs à des différends en matière de traités d'investissement (en tant que membre d'un tribunal composé de trois personnes). À ce jour, j'ai siégé en tant qu'arbitre dans six différends de ce type. Dans le cadre d'une affaire, *RWE c. Espagne*, j'ai été nommé président du tribunal dans une affaire impliquant une réclamation de plus de 300 millions d'euros contre l'Espagne (concernant le retrait des subventions aux énergies renouvelables).

b. Description des activités juridiques non judiciaires

Je suis un **avocat spécialisé en droit international public**, agissant en tant que conseiller dans des affaires couvrant une vaste gamme de questions de droit international, y compris les droits de l'homme.

Affaires devant la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH): *Hanan c. Allemagne* (mandaté par Rights Watch UK, intervenant), *Nada c. Suisse* (mandaté par le Royaume-Uni, intervenant), *Al-Dulimi c. Suisse* (mandaté par le Royaume-Uni, intervenant), *Hassan c. Royaume-Uni* (mandaté par le Royaume-Uni), *Al Skeini c. Royaume-Uni* et *Al Jedda c. Royaume-Uni* (mandaté par le Royaume-Uni); *Al Saadoon c. Royaume-Uni* (mandaté par le Royaume-Uni).

J'ai agi dans de nombreuses affaires devant la Cour internationale de Justice (CIJ) et d'autres tribunaux interétatiques, y compris dans plusieurs affaires directement liées aux droits de l'homme, notamment: *Application de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (CERD) (Arménie c. Azerbaïdjan)*, ainsi que (*Azerbaïdjan c. Arménie*); *Application de la CISE et de la CERD (Ukraine c. Russie)* (démission du dossier en février 2022); *Application de la CERD (Géorgie c. Russie)*; *Ahmadou Sadio Diallo (Guinée c. République Démocratique du Congo)*. Parmi mes dernières instructions figurent *des violations alléguées concernant le Territoire Palestinien Occupé (Nicaragua c. Allemagne)*, mandataire de l'Allemagne (concernant la fourniture d'armements à Israël); *Application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide au Soudan (Soudan c. Émirats arabes unis)*, mandaté par le Soudan (concernant le génocide en cours au Soudan).

Les affaires notables devant les juridictions nationales qui incluent des questions de droits de l'homme sont: *Serdar Mohamed c. Secrétaire d'État à la Défense* (UKSC, détention d'insurgés présumés en Afghanistan); *Belhaj c. Jack Straw et Ors* (UKSC, complicité présumée de restitution illégale et de torture); *Hussein c. Secrétaire d'État à la Défense* (EWCA, techniques d'interrogatoire de l'armée britannique); *Commission pour l'égalité et les droits de l'homme c. Premier ministre et autres* (Div. Ct, Directives sur l'interrogatoire des détenus à l'étranger); *R (Al Haq) c. Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et du Commonwealth* (Div. Ct, Actions du Royaume-Uni en relation avec l'intervention armée d'Israël à Gaza); *Hassan c. Secrétaire d'État au*

Commerce et à l'Industrie (EWCA, autorisation d'exportation d'armes vers Israël); *R (Al Haq) c. Secrétaire d'État au Commerce et aux Entreprises* (Haute Cour, délivrance par le Royaume-Uni de licences pour pièces détachées d'avion susceptibles d'être utilisées par Israël lors de frappes aériennes sur Gaza).

c. Description des activités professionnelles non juridiques

Sans objet

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits humains

Depuis plus de 30 ans, j'agis principalement dans des affaires internationales et nationales où la loi applicable (ou l'une des lois applicables) est le droit international. L'interprétation et l'application des traités, y compris la CEDH, ont constitué l'essentiel de ma pratique. Je suis régulièrement mandaté par divers États dans des affaires devant la CIJ (par exemple, je représente actuellement l'Azerbaïdjan, le Belize, l'Allemagne, l'Iran) ainsi que par d'autres États (par exemple, actuellement l'Australie, l'Inde, la République de Corée, le Nigéria) et des particuliers dans des affaires devant d'autres tribunaux internationaux et nationaux. J'ai agi dans le passé dans diverses affaires pour le Royaume-Uni, y compris devant la CEDH (voir ci-dessous) et la CIJ (par exemple, *les affaires Lockerbie, Kosovo, Chagos*), mais je représente actuellement le Royaume-Uni dans des affaires introduites contre l'Iran concernant l'attaque du vol PS752. Alors que je vivais à Paris dans les années 1990, j'ai travaillé pour la Fédération internationale pour les droits humains, où j'étais responsable du suivi et de la réponse aux violations des droits humains au Kenya, au Nigeria et au Soudan.

Les questions de droits de l'homme sont apparues dans ma pratique de quatre manières distinctes.

Premièrement, dans les affaires devant la CEDH, qui ont typiquement impliqué non seulement l'examen de la signification et de l'application des protections substantielles de la CEDH (par exemple: Art. 2 et 3 – *Al Skeini, Al-Saadoon, Hassan, CEDH c. Premier ministre* (y compris le contenu du test du «risque réel» dans le contexte des directives concernant la détention et les entretiens à l'étranger); Art. 5 – *Al Jedda, Serdar Mohammed*; Art. 6 – *Al-Saadoon, Al-Dulimi*; Art. 8 – *Nada*), mais aussi une analyse approfondie de l'étendue de la juridiction d'un État en vertu de l'Art. 1 et/ou de l'interaction avec d'autres règles applicables du droit international telles que les régimes de sanctions de l'ONU ou le droit international humanitaire. Voir par exemple *Hassan* (sous pièces écrites) et j'ai ensuite assisté à l'application du principe fondamental dérivé de *Hassan* dans *Serdar Mohamed* devant le UKSC. Aussi *Hanan c. Allemagne*, où j'ai soutenu une approche fonctionnelle de l'Art. de la compétence qui se concentre sur la capacité de l'État à protéger.

Deuxièmement, lorsque d'autres traités relatifs aux droits de l'homme sont en jeu dans des affaires interétatiques ou investisseur-État. Un exemple récent a été les affaires devant la CIJ concernant l'Arménie et l'Azerbaïdjan et la violation alléguée de la CERD dans le contexte du nettoyage ethnique et d'autres formes de discrimination, et la manière dont la CERD s'applique dans les situations de conflit armé.

Troisièmement, lorsque le droit de l'Art. 6 ou un équivalent survient dans une affaire d'immunité (voir par exemple, *Argentum c. Afrique du Sud* UKSC [2024] 16, paras. 111-116 acceptant la position que j'ai défendue), ou dans une affaire investisseur-État (telles que *Alghanim c. Jordanie, SDM c. Lesotho, Benabderrahmane c. Qatar*) par référence à la norme FET et à l'Art. 14 PIDCP.

Quatrièmement, dans les affaires impliquant la privation de propriété, où il a été nécessaire de considérer et d'appliquer les protections coutumières et des traités, y compris parfois l'Art. 1, Prot. 1: les affaires d'expropriation en cours incluent *Zeph c. Australie* (pour l'Australie) qui est la plus grande réclamation investisseur-État par valeur. Les travaux consultatifs récents incluent des conseils fournis au MOD sur une réclamation potentielle de plusieurs milliards concernant l'ancien stock de logements du MOD; également une réclamation potentielle contre la Pologne concernant son manquement à restituer la propriété aux successeurs des propriétaires d'avant 1945 (traité d'investissement et CEDH); une réclamation potentielle contre la Russie concernant l'expropriation de la concession pétrolière.

V. Activités publiques

a. Postes dans la fonction publique

Sans objet

b. Mandats électifs

Sans objet

c. Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique

Sans objet

VI. Autres activités (domaine, durée, fonctions)

Enseignement depuis 2003.

Je suis professeur invité au King's College de Londres, enseignant le cours de LLM sur l'arbitrage des traités d'investissement. Cela implique de donner 12 cours de 2 heures par an, dont la rédaction, le développement et la mise à jour prennent chaque année un temps considérable. Cela est dû non seulement aux nombreux nouveaux cas dans ce domaine, mais aussi au fait qu'il s'agit d'un domaine du droit en pleine évolution, tant par rapport à la pratique des États que par rapport aux affaires et aux abondants commentaires. Je rédige également les questions pour l'examen annuel et supervise le processus de correction (j'avais l'habitude de corriger moi-même les copies, mais je ne le fais plus, sauf en cas de problème spécifique).

VII. Travaux et publications

J'ai contribué à divers ouvrages sur le droit international, y compris le volume 61 de Halsbury's sur *le droit international et les relations étrangères* (sections sur les traités aux pp. 70-100 et le traitement des étrangers et des investisseurs étrangers aux pp. 393-416), la 11^e édition du Oppenheim's *International Law* (sections sur le territoire et les investisseurs), et Mustill & Boyd *International Commercial and Investment Treaty Arbitration* (les trois chapitres sur l'arbitrage des traités d'investissement). Certains des sujets que j'ai abordés sont pertinents pour le travail d'un juge de la CEDH. Par exemple, mon travail pour Mustill & Boyd comprend un traitement détaillé des lois applicables (le droit gouvernant la source de la juridiction, le droit gouvernant la procédure, le droit gouvernant le fond du différend) et l'interaction entre les différentes sources de droit international et également les droits internes (y compris l'approche correcte des jugements des tribunaux internes), ce qui est un élément clé de l'arbitrage entre investisseurs et États (pp. 721-740). J'ai également été invité (et j'ai accepté) à rédiger un nouveau chapitre sur l'admissibilité pour la prochaine édition du très respecté *Statute of the International Court of Justice: A Commentary*, éd. Zimmermann et Tams.

VIII. Langues

Langue	Anglais	Français	Italien
Lecture	C2	C2	B1
Écriture	C2	B2	B1
Écoute	C2	C2	B1
Expression orale	C2	C2	B1
Comment acquis?	Langue maternelle	J'ai vécu en France pendant six ans.	J'ai suivi des cours et je possède une maison en Italie.

IX. Autres informations pertinentes

Je fais partie du comité consultatif en droit international public de l'Institut britannique de droit international et comparé (BIICL) (anciennement en tant que président) et je suis également actif dans l'assistance au BIICL. Je fais également partie du comité organisateur de la Conférence de droit international de Londres et j'ai été impliqué dans l'organisation des trois événements à ce jour, qui ont rencontré un grand succès (assistés par plus de 500 praticiens, universitaires et étudiants du monde entier). Je prends régulièrement la parole lors de conférences telles que celle-ci, y compris lors de la prestigieuse réunion annuelle de la Société américaine de droit international. Je contribue à diverses publications, comme indiqué plus bas.

X. Dans le cas où vous n'auriez pas le niveau de compétence linguistique requis pour le poste de juge dans une langue officielle, veuillez confirmer votre intention de suivre des cours intensifs de la langue concernée avant, et si nécessaire également au début de votre mandat, si vous êtes élu juge à la Cour

Oui, je confirme

XI. Veuillez confirmer que vous vous installeriez de manière permanente à Strasbourg si vous êtes élu juge à la Cour

Oui, je confirme